

## Alliance mondiale des professions de santé (AMPS)



Déclaration de la circonscription à la 78<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la santé (mai 2025)

### **Point 16.1 Renforcement de l'architecture mondiale à l'appui de la préparation, de la riposte et de la résilience face aux urgences sanitaires**

*Avant de commencer à lire la déclaration de la circonscription, voici les acteurs non étatiques qui l'ont cosignée :*

- *FDI Fédération Dentaire Internationale*
- *FIP Fédération internationale des pharmaciens*
- *CII Conseil International des Infirmières*
- *AMM Association Médicale Mondiale*
- *Confédération mondiale de la physiothérapie (World Physiotherapy)*
- *AIRD Association internationale pour la recherche dentaire*

Cinq des organisations qui soutiennent cette déclaration sont membres de l'Alliance mondiale des professions de santé qui représente plus de 41 millions de dentistes, d'infirmières, de pharmaciens, de physiothérapeutes et de médecins dans le monde.

La fréquence, l'ampleur et la complexité des urgences sanitaires ne cessent d'augmenter et nécessitent une action mondiale et multilatérale.

Nous saluons les engagements pris dans le traité sur les pandémies visant à fournir aux professionnels de santé de première ligne un accès prioritaire aux produits médicaux et aux équipements de protection individuelle (EPI) en cas d'urgence et à garantir des conditions de travail décentes tout en protégeant la sécurité, la santé mentale et le bien-être des professionnels de santé.

Nous soutenons également la recherche visant à renforcer les effectifs de santé avant, pendant et après les situations d'urgence.

Nous appelons les gouvernements à se pencher sur les cinq capacités fondamentales en matière de HEPPIR identifiées dans ce point de l'ordre du jour et insistons sur la nécessité de protéger les professionnels de santé contre :

1. les événements indésirables évitables dans les situations d'urgence où les professionnels de santé sont parmi les plus vulnérables ;
2. toutes les formes de violence au travail, qu'elle soit verbale, physique ou émotionnelle.

Il est essentiel de mettre en œuvre des mesures de sécurité préventives, telles que

## Alliance mondiale des professions de santé (AMPS)



*Déclaration de la circonscription à la 78<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la santé (mai 2025)*

des systèmes de surveillance et des protocoles d'intervention d'urgence, pour assurer leur sécurité.

Les récentes coupes budgétaires drastiques dans le secteur mondial de la santé ont des conséquences désastreuses immédiates sur le personnel de santé en première ligne, même dans des contextes non urgents. Cela s'ajoute à la pénurie persistante de personnel de santé dans le monde, malgré quelques progrès sporadiques.

Ces coupes et cette pénurie réduisent la capacité du personnel de santé à intervenir en cas d'urgence et ne laissent aucune marge de manœuvre pour mettre en place des effectifs de santé adaptés en cas d'urgence.

L'AMHS appelle les États membres à investir en priorité dans l'éducation, les conditions d'emploi, la formation et la fidélisation des professionnels de santé.